



TARIFS - ANNÉE 2020 - 2021

Restauration scolaire – Centre de loisirs – Accueil périscolaire

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à la fixation de votre tarif basé sur vos revenus, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire **au verso** (une seule fiche par famille)

Vous voudrez bien **rapporter ce questionnaire impérativement avant le 30 septembre 2020, au bureau du C.C.A.S, à la Mairie de Brionne, et vous munir des documents suivants :**

1) si CDI

- avis de l'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année 2019 – Déclaration année 2020 (ou à défaut bulletin de salaire de décembre 2019 : Père et Mère)
- notification d'attribution des prestations familiales

2) si CDD – sans emploi

- soit les bulletins de salaire des 3 derniers mois : Père et Mère
- soit talons de versement ASSEDIC
- notification d'attribution des prestations familiales

ATTENTION : Les familles ne faisant parvenir aucun renseignement sur les revenus paieront le tarif le plus élevé fixé par le Conseil Municipal.

Je soussigné(e), M _____ déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande et m'engage à fournir les pièces justificatives demandées.

A _____

le _____

Signature obligatoire du responsable légal



NOM – Prénom de l’Enfant	Date de naissance	Ecole (Brassens ou Pergaud)

	Responsable légal	Conjoint
NOM - Prénom		
Adresse		
Téléphone du domicile		
Téléphone du portable		
Email		
Revenu annuel		
Salaire mensuel		

Allocations familiales, allocation parentale **sauf allocation logement** :

CAF

Cocher la caisse dont vous dépendez :

MSA

N° allocataire :

Autres (préciser)

PARTIE RÉSERVÉE À LA MAIRIE

Total des ressources :

Nombre d'enfants à charge :

Quotient familial Cantine

Tarif appliqué :

Quotient familial Centre de Loisirs

Tarif appliqué :